



## L'Écho de Barkmere – janvier 2025

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue samedi le 18 janvier 2025 :

### **ANNONCES**

La période de consultation pour le projet de sentiers sur la presqu'île va être prolongée afin de nous donner le temps d'adresser les préoccupations des propriétaires de cet endroit et de répondre à leurs questions. En général, le « feedback » jusqu'à maintenant est très positif et en faveur de la mise en place de ces sentiers.

### **SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Les règlements adoptés en décembre et modifiant nos règlements d'urbanisme en concordance avec notre plan d'urbanisme révisé ont été transmis à la MRC des Laurentides pour approbation. Normalement, celle-ci devrait se prononcer par résolution lors du Conseil de la MRC de février prochain. Si acceptés tel quels, les modifications prendront effet à ce moment-là.

### **COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME**

Le Conseil a nommé un nouveau membre au CCU, en la personne de Victoria Henderson. Mme Henderson est architecte de profession, et participe déjà au comité d'autres municipalités. Elle remplacera Mme Barbara Pope, qui a participé activement aux travaux du comité depuis 15 ans, et qui avait avisé de son désir de se retirer. Le Conseil a remercié Mme Pope de son dévouement durant ces nombreuses années.

### **CAMÉRAS DE SURVEILLANCE**

Le Conseil a autorisé l'achat de nouvelles caméras de surveillance, de meilleure définition et d'un meilleur système d'enregistrement. Dû à la faible qualité des caméras présentes, l'administration municipale avait de la difficulté à identifier les responsables des dépôts sauvages et illégaux faits dans la zone des conteneurs de matières résiduelles.

Également, des caméras seront installées pour couvrir la zone des quais de location, où les locataires se sont plaints d'actes de vandalisme et de vol, afin de pouvoir appréhender les responsables. Ces caméras additionnelles permettront également de surveiller la mise à l'eau d'embarcations provenant de l'extérieur de la Ville, en dehors des heures d'ouverture du service de lavage d'embarcations. Évidemment, ces embarcations ne sont pas nettoyées des espèces envahissantes avant leur mise à l'eau.

## DERNIER CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

Durant les séances de décembre et janvier, le Conseil des maires a étudié une proposition du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) d'imposer une taxe sur l'immatriculation des véhicules, pour aider à financer leurs activités. Le débat a été assez houleux. Notre maire s'est opposé à cette taxe qui pénalise les résidents permanents, pour un service qu'ils n'utilisent pas, et franchement, n'ont pas vraiment besoin.

La MRC a modifié son règlement relatif à la disposition des matières résiduelles pour hausser le montant des amendes versées pour les infractions au règlement. D'où l'importance pour la Ville d'identifier les malfaiteurs, sinon, ces amendes devront être payées par nous tous à mêmes nos taxes municipales.

Le Conseil de la MRC a adopté la Stratégie régionale des aires protégées sur le territoire de la MRC. Cette stratégie, préparée par l'organisme Éco-corridors laurentiens pour la MRC, prend donc en compte les objectifs et les préoccupations des municipalités de Barkmere et Montcalm dans leur propre projet d'aire protégée. Selon les critères établis par la stratégie, notre projet devrait pouvoir se classer avantageusement dans l'exercice de priorisation à être effectuée avec le ministère de l'Environnement.

Par ailleurs, le Conseil des préfets de la région des Laurentides a adressé une lettre au premier ministre François Legault pour rappeler l'importance de notre région dans les projets de protection et des autres initiatives de conservation des milieux naturels et hydriques au Québec.

## TAXES MUNICIPALES 2025

Nous vous informons que le compte de taxes 2025 a été envoyé aujourd'hui, le 30 janvier. Si vous nous avez autorisés à vous envoyer votre compte par courriel, nous vous invitons à vérifier votre boîte de réception pour le consulter. Si vous ne l'avez pas reçu d'ici 72 heures, veuillez nous envoyer un courriel.

Si vous recevez votre compte par la poste, nous vous prions de bien vouloir consulter votre boîte aux lettres dans les prochains jours. N'hésitez pas à nous contacter si vous ne l'avez pas reçu, afin d'éviter des pénalités.



*Photo prise par : Martin Paul Gélinas, le 30 janvier 2025*

*Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.*